



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE  
COMMUNE DE MEINIER

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER  
du 25 septembre 2014**

**Présents**

<b>Exécutif</b>	MM.	Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier	maire adjoint adjoint
<b>Bureau du Conseil</b>	Mmes	Coranda Pierrehumbert Jennifer Gabaz	vice-présidente secrétaire
<b>Conseillères municipales</b>	Mmes	Isabelle Meier, Corinne Ménétreay, Ania Schwab, Valérie Sella	
<b>Conseillers municipaux</b>	MM.	André Favre, Yannick Dupraz, Jean-Baptiste Leclercq, François Mégevand, Léon Piller, Florio Togni	Jean-François Jordan, Jacques Petitpierre,
<b>Personnel communal</b>	M.	Michel Vazquez	secrétaire général
<b><u>Absent-e-s excusé-e-s</u></b>	Mme	Julia Collis	présidente

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2014
2. Communications du Bureau du Conseil
3. Communications du Maire
4. Rapports des commissions
5. Rapports des représentants au sein des commissions externes
6. Divers.

La Vice-présidente ouvre la séance à 20h15.

## 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2014

Le procès-verbal est approuvé, avec l'adjonction de la remarque suivante (mots en **gras soulignés**) :

- **Ania Schwab** demande une explication, en page 3, point 3, lettre d), pour le paragraphe stipulant que "... les routes font bizarrement partie des hectares "perdus", mais elles ne peuvent pas être incluses dans le PDCn..." :
  - **Etienne Murisier** explique que **certaines routes étaient comptées comme surfaces agricoles, donc comme des surfaces d'assolement, ce qui n'est plus le cas désormais. L'Etat est en train de recalculer les surfaces agricoles sans les routes, qui seront donc désormais sorties du total des surfaces d'assolement.**

## 2. Communications du Bureau du Conseil

### a) Voyage du Conseil municipal

La Vice-présidente lit la lettre de remerciements d'Emmanuelle Dupraz, ravie du voyage auquel elle a participé avec le Conseil.

Nous avons également reçu ce jour d'Alexandre Schwab un courrier de remerciements.

### b) Décisions ACG

Elle liste ensuite les subventions qui seront versées par l'ACG - si les Conseils municipaux ne s'y opposent pas d'ici au 13 octobre, soit :

- |  |     |             |
|--|-----|-------------|
| • subvention d'investissement pour places de crèche créées (p/place) | Fr. | 5'000.-     |
| • bibliobus (idem année dernière)                                    | Fr. | 590'000.-   |
| • enveloppe pour les dépenses culturelles                            | Fr. | 1'000'000.- |
| • enveloppe pour les dépenses sportives                              | Fr. | 300'000.-   |
| • cofinancement de la relève sportive                                | Fr. | 600'000.-   |
| • subvention pour le Grand Théâtre (id. 2004)                        | Fr. | 2'500'000.- |
| • investissements informatiques généraux                             | Fr. | 1'650'000.- |
| • charges de fonctionnement du GIAP                                  | Fr. | 6'055'000.- |
| • participation à l'investissement informatique du GIAP              | Fr. | 400'000.-   |

**Yannick Dupraz** se demande s'il ne faudrait pas réduire certaines dépenses pour limiter le déficit de l'Etat (annoncé à 13 milliards récemment). **Le Maire** répond que les montants susmentionnés correspondent aux subventions versées par le biais du Fonds intercommunal alimenté par les Communes ; aucun impact donc sur le déficit annoncé plus haut, ce ne sont pas les mêmes comptes.

### c) Pétition STOP TISA

Ce document, envoyé à tous, traite en résumé très succinct des négociations auxquelles le gouvernement participe actuellement, relatives à l'accord sur le commerce des services, indique **la Vice-présidente**. La pétition reçue insiste sur le fait que ces accords menaceraient l'ouverture des services publics et mèneraient à une concurrence internationale qui nous astreindrait à une neutralité concurrentielle entre public et privé.

**Florio Togni** précise, sans connaître la teneur exacte de ces accords, qu'ils consistent à mettre en concurrence permanente le public et le privé. A titre d'exemple, même si c'est peut-être un peu caricatural, l'école de Meinier pourrait être mise en concurrence avec une autre école privée, le Département étant obligé de subventionner à part égales les deux. Les choix finaux (public ou privé) seraient arbitrés en cas de litige par un tribunal international et non par le canton ou la Confédération, ce qui paraît surréaliste ! Il insiste toutefois sur le fait qu'il ne connaît pas les détails de ces négociations.

**André Favre** rajoute que tout ça est top secret et se traite au niveau fédéral, ce qui ne permet donc pas de se prononcer clairement. Il est aberrant de mondialiser la santé, l'éducation, etc. et d'imaginer que n'importe qui pourrait se mêler d'affaires locales sans connaître nos régions. La pétition exige une vraie transparence, ce qui n'est pas le cas à ce jour, complète **Florio Togni**.

**La Vice-présidente** précise que les pétitionnaires souhaitent rencontrer les élus pour en discuter.

**Le Maire** indique que SIG par exemple doit se soumettre aux accords OMC pour les soumissions, mais il ignorait que cela pouvait s'étendre aux domaines publics, médicaux ou autres. Le cas échéant, il pense qu'il faudrait essayer de s'y opposer. **Jean-Baptiste Leclercq** avait cru comprendre que certains domaines étaient exclus de ces accords, sans pouvoir confirmer lesquels.

Le Conseil dans son ensemble pense qu'il est important d'auditionner les pétitionnaires pour en savoir davantage.

## 3. Communications du Maire

### a) Elections communales

Les élections pour les Conseils municipaux et le 1<sup>er</sup> tour des Exécutifs auront lieu le 19 avril 2015 et le second tour des Exécutifs le 10 mai 2015. Le délai pour le dépôt des listes est fixé au 2 février 2015 à midi. Par conséquent, l'Exécutif a fixé la soirée électorale conjointement avec les vœux du Maire au 13 janvier 2015, sachant notamment que le nombre de conseillers à élire sera de 17 au lieu de 15 à la prochaine législature.

### b) Prévisions fiscales 2015

Elles sont légèrement en hausse à 5.3 millions, ce qui est plutôt bon signe, mais elles peuvent encore fluctuer au cours des prochains mois. Toutefois, c'est le chiffre que nous devrions retenir pour le budget 2015. Nous aurons davantage de précisions d'ici quelques semaines.

**c) Banque Raiffeisen de Meinier**

La succursale de Meinier va bientôt fermer, comme annoncé par ses représentants reçus en Mairie, pour raisons de sécurité et pour optimiser leurs ressources. Il ne restera que 2 bancomats, les locaux vendus seront reloués partiellement par la banque pour l'espace nécessaire à ceux-ci.

**André Favre** regrette que la Raiffeisen ait investi plusieurs centaines de milliers de francs dans cette succursale et que l'établissement - au départ banque campagnarde, devenue la 3<sup>ème</sup> banque suisse depuis - procède désormais comme le Crédit Suisse et l'UBS en accordant ses priorités au profit pur, en supprimant des postes devenus peu rentables. **Etienne Murisier** précise qu'ils n'avaient pratiquement plus de clients au guichet selon leurs propres dires.

A la suggestion de **Yannick Dupraz** d'accueillir un cabinet médical dans ces locaux, **le Maire** répond qu'ils sont déjà vendus semble-t-il.

**d) Amicale du Chambet**

La sortie prévue le 11 octobre est annulée et reportée au printemps prochain, en raison notamment de la modification prochaine de la composition de l'Exécutif de Gy.

**e) Fresque du centre du village**

Victor Goikoetxea est de retour à Meinier pour terminer l'intérieur de l'édicule. **Le Maire** remercie Isabelle Meier pour l'hébergement qu'elle lui a gentiment proposé pour la durée de son séjour.

**Jean-Baptiste Leclercq** trouve dommage que le Conseil municipal n'ait pas été impliqué dans le choix de cette décoration et que nous n'ayons pas commandé ce travail à des artistes locaux ou à des jeunes, ce qui aurait été plus gratifiant pour la région et/ou pour eux. **Le Maire** précise que l'enthousiasme et l'engagement de cet artiste pour la région et pour Genève en particulier avait séduit l'Exécutif, en plus de la qualité de ses œuvres.

**f) Autorisations de construire**

**Le Maire** projette des plans et images des demandes reçues et donne des informations sur celles-ci ; il rappelle que le préavis communal doit être renvoyé dans un délai de 30 jours.

- **DD 95932/3-1, Varlioudes 12, hangar de Mme Boujon :**

Le projet est quelque peu modifié (ajout d'un local de stockage à l'étage, ouverture de fenêtres, chauffage d'appoint, déplacement et agrandissement du bassin, ajout d'une station de pompage et d'un réseau de distribution d'eau et d'électricité).

↳ Nous avons retourné un préavis positif, sous réserve que les travaux commencent dès l'accord de l'Etat, sans quoi nous demanderons à ces derniers d'exiger la démolition du hangar.

- **DD 107199-1, Ancien-Tir 18-20-22 :**

Aménagement des combles en appartements. Il précise que la toiture ne sera relevée que d'un mètre environ, il ne s'agit donc pas d'une surélévation de l'immeuble à proprement parler.

↳ L'Exécutif donnera un préavis favorable à cette demande.

- **M 7281-1 ► DD 107209-1, Varlioudes 5 ► Varlioudes 7-9-11-13 :**  
Démolition de la maison Cevey ► construction de 4 villas individuelles contiguës par les garages, toits en pente.  
↳ L'Exécutif donnera un préavis favorable à cette demande.
- **DD 107144-1 & DD 107101-1, Pallanterie 6 - rte de Compois :**  
Transformation d'un bassin de rétention et construction d'un bâtiment industriel et artisanal avec parking et panneaux solaires en toiture. **Le Maire** rappelle les grandes lignes de ce projet et précise que les deux communes sont appelées à se prononcer sur la demande d'autorisation de construire de ce bâtiment, puisqu'il se trouve à 12% sur Meinier et 88% sur Collonge. Il comprend 43 places de parking. Cette parcelle P8 est 100% privée, le financement ne nous concerne donc absolument pas.  
↳ L'Exécutif donnera un préavis favorable à cette demande.

**g) Extension de la ZIAP, point de situation parcelles P8+P9**

**Etienne Murisier** rappelle qu'il faut déplacer le gazoduc pour permettre une construction plus dense, sur la P9 notamment (projet de la Fondation de la Pallanterie). Les autorisations avancent, celle de la Confédération devrait être accordée fin novembre 2014 et les travaux pourraient démarrer entre mars et juillet 2015.

Comme l'a indiqué le Maire, la P8 est privée à 100%, mais nous avons un préavis à donner quand même, puisque le bâtiment prévu est à 12% sur Meinier. C'est la Commune qui doit donner ce préavis et non la Fondation de la Pallanterie, précise **le Maire**. Pour le bassin de rétention, poursuit **Etienne Murisier**, nous ne pouvons pas nous prononcer puisqu'il sert l'assainissement du bâtiment sur Collonge-Bellerive, même s'il est sur notre territoire en très grande partie.

Le hangar Perret, entièrement sur la commune de Meinier, est occupé jusqu'en 2017 par des locataires. D'ici là, la Fondation est en négociation avec la famille Perret et ses utilisateurs pour qu'ils quittent à cette date.

Une délibération devra être votée pour le déplacement du Gazoduc poursuit **le Maire**, ce déplacement étant indispensable pour la construction du bâtiment P9. Le coût de ce dernier est estimé à 22-23 millions de francs, y compris 6 à 7 millions pour le parking. Le financement est compliqué. Jusqu'ici, les communes garantissaient sur leurs territoires respectifs les emprunts contractés par la Fondation. Mais les banques n'acceptent pas de prêter à la Fondation avec la seule garantie de la commune de Meinier, car même si elle est bien gérée - selon les propos des banques et de la Fondation, nous avons un endettement "trop élevé" (à cause des logements, même s'il s'agit de patrimoine financier). Elles réclament donc des garanties conjointes des deux communes, ce qui serait une première.

Est-ce qu'une contrepartie de Meinier, implicite ou non, serait demandée par Collonge, par exemple en acceptant d'implanter leur voirie dans le nouveau bâtiment, s'interroge **Coranda Pierrehumbert** ? Avec ou sans voirie, **le Maire** indique qu'il faudrait effectivement trouver une solution. De plus en plus de développements intercommunaux devront de toute façon être financés de manière intercommunale, les banques n'étant plus prêtes à octroyer des crédits comme auparavant.

A la proposition de **Yannick Dupraz** d'aménager le hangar Perret pour y recevoir de nouveaux artisans, plutôt que de se lancer dans de gros investissements pour un nouveau bâtiment, il est répondu que les normes de sécurité et de construction actuelles ne permettent pas de transformer ce hangar, ni d'accueillir un nombre plus important de locataires.

Le déplacement du gazoduc sera entièrement pris en charge par la Fondation, souligne **Etienne Murisier** ; cette dernière a déjà payé toutes les études y relatives. Même si le choix de la voirie de Collonge-Bellerive n'est pas du goût de tous, il semblerait que le cas échéant, le taux d'intérêt obtenu avec cette installation serait plus bas avec Collonge-Bellerive comme débiteur, le risque pour les banques étant inférieur ; ceci aurait pour impact de baisser le coût au m<sup>2</sup> du bâtiment et donc les loyers des autres futurs locaux correspondants. Dans la zone d'extension, les parcelles inondables pourraient très bien être dévolues à un parc à chevaux par exemple, ce n'est donc pas un problème pour le manège de la Pallanterie. Concernant l'installation de la voirie susmentionnée, **André Favre** répète sa totale opposition à ce projet et sa conviction qu'elle rapporterait beaucoup moins à Meinier que des locataires commerciaux. M<sup>e</sup> Bellanger a été mandaté par la Fondation pour examiner la faisabilité d'une compensation financière pour Meinier si la voirie de Collonge venait à être installée dans le futur bâtiment, précise **le Maire**. L'extension de la zone artisanale devrait favoriser les artisans de la commune à des prix favorables, poursuit **André Favre**. Il se demande si des mesures vont être prises un jour pour regrouper dans cette zone artisanale les artisans disséminés, au lieu de laisser ces emplacements parfois "sauvages" perdurer sur le territoire de la Commune.

S'il s'agit d'une demande du Conseil municipal, l'Exécutif devrait demander à l'Etat de "faire de l'ordre". Toutefois, cela n'a jamais été fait pour l'instant, répond **le Maire**, mais il suggère de traiter ce thème dans le cadre du Plan directeur communal.

#### **h) Assainissement du Carre d'Amont**

Plus d'un million de francs ont été votés pour le collecteur du Carre d'Amont, rapporte **Etienne Murisier**, la Commune de Choulex ayant payé la petite partie qui la concernait. La 2<sup>ème</sup> étape jusqu'à Bonvard restait à réaliser. Son coût sera approximativement de Fr. 70'000.- pour Meinier (10% du total), montant auquel il faudra rajouter environ Fr. 20'000.- pour le gaz et le tube en attente pour la fibre optique. Le crédit sera voté prochainement. Les travaux démarreront au printemps 2015. Il rappelle que les travaux d'entretien pour l'assainissement sont intégralement pris en charge par SIG ; ils nous envoient la facture et l'Etat nous rembourse ensuite.

#### **i) Contournement du village**

Il poursuit sur l'essai dissuasif d'interdiction de circuler sur la route de Covéry - sauf riverains, cyclistes et trafic agricole - qui va être mis en place dès le 27 octobre, en collaboration avec l'Etat de Genève ; le chemin de la Reine Marie-José d'Italie sera mis en sens unique en direction de la route de Gy. L'Adjoint de la commune de Gy a été informé. Les comptages du trafic ont été effectués en 7 ou 8 points stratégiques et seront répétés pendant et après cette opération, afin de déterminer l'impact de cette mesure et voir où se déporte le trafic. Afin d'avoir les mains libres pour stopper cet essai si de gros problèmes devaient survenir, aucune date de fin n'a été arrêtée. Des contrôles préventifs seront effectués par la Police municipale avant de verbaliser.

**j) Transports publics - liaison transversale - accès aux commerces et aux médecins**

**Alain Corthay** lit la lettre qui a été adressée au Conseiller d'Etat Luc Barthassat et qui parle de la pétition - signée par 120 meinites - envoyée en novembre 2013 à ce dernier, à la Mairie, à l'association des commerçants de Vésenaz, pour demander une liaison entre Meinier et Vésenaz. Elle signale le manque de commerces à Meinier, la fermeture du cabinet médical à venir et la nécessité de trouver des solutions pour les transports jusqu'à Vésenaz et les villages environnants.

Il précise que l'Exécutif a rencontré Monsieur Barthassat et la Présidente du Conseil d'administration des TPG, Madame Anita Frei. Des lignes transversales étaient inscrites pour relier Presinge, Gy, Jussy, Meinier, la Pallanterie, Vésenaz et remontaient jusqu'à Hermance avec une cadence toutes les 15 minutes ou toutes les demi-heures. Ils ont confirmé que par manque de moyens à l'Etat, ce projet ne pourra pas être mis en route sans participation financière des communes. D'autres lignes étaient prévues plus en amont en reliant Belle-Idée au CESCO, en passant par Vandœuvres, Vésenaz, etc. Les 12 communes s'étaient rencontrées et étaient partantes, mais les moyens financiers du canton ont été stoppés ensuite.

S'il parle de ce sujet, c'est parce que pour donner suite à la lettre de Florio Togni traitant du départ des médecins - discutée en commission SAD, nous avons consulté plusieurs médecins de Jussy et d'autres de Vésenaz, en contact régulier avec l'IMAD, qui seraient prêts à effectuer dans un premier temps des consultations régulières dans le local du bâtiment collectif. Tout cela sera rediscuté dans quelques mois, après l'installation du Dr Girod à Vésenaz.

Par ailleurs, concernant les transports, il a fait une proposition à la commission sociale lors de la dernière séance, pour imaginer la mise sur pied, pour commencer, d'une navette hebdomadaire entre Meinier et Vésenaz pour les personnes à mobilité réduite, afin de faire leurs courses ou aller chez le médecin. Un sondage sera dans le Meinier infos à paraître ces jours, pour quantifier la demande ; il y aura également un second sondage pour réactualiser notre liste de bénévoles - qui est quasi vide, ce qui faciliterait quelque peu les transports.

Enfin, à titre d'information plus festive, le 6 novembre à 18h30, un apéritif dînatoire de remerciements est organisé pour les Dr Béné et Girod et leur personnel, auquel sont conviés également le Conseil municipal et l'Exécutif.

**k) Centre du village**

Le groupe de référence (habitants) se réunira le 6 novembre à 20h00, après la verrée des médecins.

Le groupe de pilotage (utilisateurs du bâtiment collectif), quant à lui, a fixé sa réunion au 24 novembre à 18h30 ; tous les conseillers intéressés sont les bienvenus.

**4. Rapports des commissions****a) Finances (FIN)**

**Jean-François Jordan** : la prochaine réunion aura lieu le 8 octobre pour examiner le budget 2015.

**b) Réclamations (REC)**

Rien à signaler selon **François Mégevand**.

**c) Information, Communication & Votations (ICV)**

Rien non plus, indique **Jacques Petitpierre**.

**d) Bâtiments & Aménagement (BAM)**

**Corinne Ménétreay** liste les différents points discutés le 30 juin et le 4 septembre :

Pour la transformation de la salle communale, 5 architectes ont été appelés à fournir une offre. Deux ont renoncé, les 3 autres ont été reçus en Mairie pour présenter leurs projets. Le coût de ce projet se situe dans une fourchette de 1.5/1.6 millions de francs.

**e) Plan Directeur Communal (commission BAM élargie)**

Elle continue avec l'état des lieux de cet objet qui s'est fait lors de deux séances ayant réuni les membres de la commission, ainsi que les mandataires, soit Pascal Tanari, notre mandataire principal, Viridis pour l'environnement, Edms pour l'énergie et la gestion de l'eau et Trafitec pour la mobilité routière et les transports en commun. Nous reviendrons sur les points discutés pour validation.

**f) Santé-Social & Aide au Développement (SAD)**

En l'absence de Julia Collis, Présidente de la commission, **Valérie Sella** indique que le repas des aînés a été fixé au 18 janvier 2015.

**g) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)**

Un tour des démarches en cours a été discuté en commission, signale **Florio Togni**, qui a constaté avec bonheur le succès des initiatives et manifestations estivales. Les dates fixées pour les différentes manifestations seront données la prochaine fois.

**h) Sports, Culture & Loisirs (SCL)**

**André Favre** est ravi que le travail effectué depuis plusieurs mois pour la mise en place du marché hebdomadaire ait donné de bons résultats. Après son démarrage le 28 août, il fonctionne désormais à plein régime (4<sup>ème</sup> édition ce soir). Celui de la fin du mois est ouvert à tous après inscription préalable à la Mairie. Gros succès pour l'instant et d'autres étals viennent s'y greffer (poulet, fromager peut-être bientôt, etc). En fin d'année (le 27 novembre), il comprendra un marché de Noël. Après la dernière édition de l'année, un débriefing aura lieu avec les commerçants.

Il a assisté mardi soir à l'assemblée générale de l'USM. Ils ont été relégués en 3<sup>ème</sup> ligue, mais l'excellente nouvelle, c'est qu'ils auront une équipe pour toutes les catégories (A, B, C et F), avec un nouvel entraîneur.

**i) Environnement, Routes & Agriculture (ERA)**

La tournée des routes s'est déroulée le 5 septembre, signale **Léon Piller**.

Le tracteur Kubota doit être remplacé, 3 offres vont nous parvenir.

Centre du village : il faut prévoir la pose de pavés ajourés pour éviter le ravinement qui descend jusqu'à la voirie.

Repentance : gravelle à mettre au niveau des grilles autour des arbres.



Le chemin des Plots se détériore, devis en cours selon **Etienne Murisier**.

**Léon Piller** poursuit sur le chemin de Fiez à Corsinge, interdit à la circulation : beaucoup de frontaliers l'utilisent en début ou fin de journée ; il faudrait procéder à des contrôles de circulation.

Chemin des Terres-Noires : réparations à effectuer par la voirie.

Un coussin berlinois sera probablement posé début 2015 à la route du Château-du-Crest à la sortie de Corsinge, car la vitesse des véhicules est trop élevée à cet endroit, ce que confirme **Yannick Dupraz**. **Etienne Murisier** confirme qu'il a déjà eu un contact avec le Département.

## 5. Rapports des représentants au sein des commissions externes

### a) Amadeus

Ràs selon **Florio Togni**, le programme est presque fait.

### b) Communes-Ecole

Rien en l'absence de sa représentante, la Présidente.

### c) FITIAP (Fondation de la Pallanterie)

Tout a été dit, **Isabelle Meier** dixit.

### d) Groupement du CSR (Centre sportif de Rouelbeau)

**Jean-François Jordan** n'a rien de particulier à indiquer, ils ont discuté de l'extension de la zone sportive.

### e) Fanfare

Ràs selon **François Mégevand**.

### f) GIPE (Groupement intercommunal de la Petite enfance de Gy, Jussy, Meinier et Presinge)

Les 4 places supplémentaires (de 38 à 42) de la crèche sont largement effectives et ont été validées selon **Alain Corthay**. Le budget est équilibré, malgré l'augmentation du personnel pour assurer ce surcroît d'enfants et même en tenant compte de l'engagement de la secrétaire, qui va suppléer Mme Berg et reprendre petit à petit les tâches accomplies jusqu'ici par Amalthée. De plus, elle s'occupera de la facturation du jardin d'enfants et du Petit Gourmand, pour le compte de la Commune cette fois.

### g) Pompiers

**André Favre** se réjouit que l'inauguration du nouveau tonne pompe se soit très bien passée, avec 4 jolis discours. Les absents ont eu tort de manquer cet événement.

**Le Maire** précise qu'il a été dit que c'était le véhicule le plus performant et le moins cher qui a été acheté de toutes les compagnies et qu'il ferait référence pour les autres compagnies du canton.

**André Favre** conclut en proposant de féliciter et d'applaudir Jean-François Jordan pour la remarquable sortie du Conseil, superbement organisée. L'assemblée s'exécute avec plaisir par une salve d'applaudissements, en rajoutant des remerciements à Coranda Pierrehumbert et Etienne Murisier qui faisaient partie des organisateurs.

**Jean-François Jordan** en profite pour transmettre les remerciements des collaborateurs de Fert pour la carte postale envoyée par les élus et l'ambiance très sympathique qui a régné lors de cette sortie, selon les accompagnateurs et le guide de l'agence de voyage.

## 6. Divers

### a) Voyage du Conseil municipal

**Corinne Ménétreay** propose de réunir les nombreuses photos prises par tous les participants lors de ce voyage.

Pour simplifier, il est convenu que chaque photographe copie une sélection des meilleures photos sur une clé USB ou un autre support et de le remettre à **Jacques Petitpierre** qui se chargera volontiers de réaliser un album.

### b) Propositions budgétaires

**Florio Togni** souhaite obtenir les réponses aux questions et propositions relatives aux finances qu'il avait adressées à l'Exécutif et dont le Conseil in corpore a reçu copie.

**Le Maire** rappelle que toutes les commissions ont ce document et peuvent se prononcer. **Florio Togni** rappelle tout de même qu'il aimerait déjà que l'Exécutif réponde pour les objets qui le concernent plus spécifiquement.

### c) Route de Meinier

Le profilage de cette voie va être refait incessamment, conclut **Etienne Murisier**.

Plus personne ne demandant la parole, **la Vice-présidente** lève la séance à 22h50.

**Prochaine séance du Conseil Municipal :**                    **jeudi 16 octobre 2014 à 20h15**

La Secrétaire  
du Bureau du Conseil Municipal

La Vice-présidente  
du Conseil Municipal

.....

Jennifer Gabaz

.....

Coranda Pierrehumbert